

ministère. Tous deux travail ont en commun à faire prévaloir leurs exigences en faveur de leurs co-religionnaires. Pendant ce temps-là M. McGee, le défenseur des Catholiques, boira, se promènera, fera des discours en Canada, et ses clients perdront tout au jeu ministériel.

Ainsi, à l'heure qu'il est, les protestants du Bas-Canada ont deux avocats habiles à Londres, et les catholiques du Haut-Canada n'en ont pas un seul, celui que le gouvernement — au dire des organes — leur a donné, devait partir il y a un mois et demi, mais il est encore ici, et ne devra partir que dans un mois, quand toute la besogne de la Conférence de Londres sera terminée.

Et c'est le gouvernement catholique de M. Cartier, défendu chaque jour par la catholique *Minerva* et ses petits qui soignent ainsi les intérêts des Catholiques! — (Pays.)

NOUVELLES PUBLICATIONS.

Nous avons reçu deux brochures de M. Henry Lacroix sur la question du spiritisme: *Coup d'œil sur l'Homme et sa Chute et The Man of Faith*. L'auteur dit lui-même qu'il se considère comme n'ayant été qu'un instrument dans la production de ces ouvrages; que le souffle de l'inspiration est venu l'instruire,...

Nous avouons franchement que nous avons été rebelle à l'initiation aux idées spiritistes; ce qui ne nous a pas empêché cependant d'admirer certaines pages sur les Progrès écrites dans un style très ferme et très convaincu.

Ces deux brochures se vendent chez M. P. Sinclair, Haute Ville, 25 cts pour un exemplaire de la première et 15 cts pour celui de la seconde brochure.

CORPORATION.

Le conseil s'est assemblé hier soir. M. Hall le président du comité spécial pour la nomination des divers comités permanents, fit son rapport de la composition de ces comités. L'échevin Hossack remarqua que M. Rinfret ne faisait plus partie du comité de finance, et il exprima ses regrets de ce qu'on eût jugé à propos de se dispenser de ses services qui ont été très utiles. M. Hall répondit qu'il lui avait préféré M. Wartelet, parceque les hommes d'affaires comme ce dernier, comprennent mieux les finances de la municipalité. Le Maire attira l'attention du conseil sur la loi qui pourvoit à ce que les budgets des divers départements de la corporation soient prêts au 15 de février de chaque année, et dans ce but il pria les divers comités de se réunir plus fréquemment pour préparer ces budgets, faire les calculs sur lesquels on puisse s'appuyer et voir s'il n'y aurait pas quelques changements à faire dans le mode de taxation. Le rapport sur une réclamation de certaines personnes de la rue St. Eustache dont les propriétés ont été endommagées par quelques éboulements l'an dernier, est retardé à la semaine prochaine. M. Harn proposa que le surintendant des travaux fit rapport, à la prochaine réunion du conseil, sur la convenance de faire casser 10,000 boîtes de pierre pour l'amélioration de nos rues. La motion adoptée.

DOUBLE EMPOISONNEMENT

A ST. ZEPHIRIN.

Le 2 janvier, le député coroner du district de Richelieu a tenu une enquête à St. Zéphirin de Courval, dans le comté d'Yamaska, sur le corps de Frs. Xavier Juras, décédé le 31 déc. Il aperçut d'après les témoignages reçus pendant l'enquête, que la femme du défunt entretenait depuis quelque temps des relations suspectes avec un nommé Modeste Provencher qui demeurait dans le voisinage. La femme de Provencher est morte, il y a à peu près deux mois, après une courte maladie, avec des symptômes semblables à ceux de l'empoisonnement.

Aussitôt après sa mort, Provencher est venu demeurer chez Juras. Vers le 22 décembre Juras fut attaqué d'une maladie convulsive, après un repas pris au bois avec Provencher, qui l'avait accompagné. Après cette attaque, son état s'améliora assez pour lui permettre de vaquer à ses occupations, mais le 31 décembre, Juras fut attaqué d'une seconde maladie convulsive, qui le fit mourir presque subitement. Le Dr. La Douceur de St. Zéphirin fit l'autopsie, et n'ayant pas trouvé de lésions assez graves pour expliquer la cause si subite de cette mort, une partie des viscères de l'abdomen furent emportées à

Sorel et confiés aux Drs. Provost et Bruneau pour en faire l'analyse. L'enquête est ajournée au 16 janvier. Le coroner du district de Richelieu a émané un warrant contre Provencher et Sophie Boisclair, l'épouse du défunt. Les prisonniers ont été arrêtés et attendent dans le district de Richelieu, leurs procès qui auront lieu au prochain terme.

La mascarade qui a eu lieu mardi dernier au Rink de M. Routier, a été un véritable succès, près de 500 personnes y assistaient. Nos félicitations aux organisateurs pour le bon ordre qu'ils ont su faire tenir et la variété des costumes.

La beauté et la vérité.

Un écrivain anglais a voulu définir la beauté: selon lui, elle est la réunion de ces quatre principes ou qualités: la forme, la couleur, l'expression et la grâce.

Il va plus loin: il détermine dans quelle proportion mathématique ces quatre principes doivent se trouver réunis et confondus dans une belle personne.

Suivant sa doctrine, la beauté la plus parfaite aurait cent degrés. Vingt de forme, dix de couleur, trente d'expression et quarante de grâce. Il avoue qu'il n'a pas encore trouvé de femme à cent degrés.

La plus belle personne qu'il ait mesurée à son échelle était une Anglaise, elle n'avait que dix degrés de forme, huit de couleur, vingt-cinq d'expression et trente de grâce; en tout, soixante-treize. La plus laide, il ne dit pas de quelle nation elle était, avait, en exprimant ce qui lui manquait par le signe moins (—): six degrés de forme; quatre de couleur; vingt-cinq d'expression, et dix de grâce; en tout quarante-cinq.

En sorte qu'il ne manquait à la première que vingt-sept degrés pour être parfaitement belle tandis qu'à la seconde il en manquait quarante-cinq.

Avec l'absence de cinquante-cinq degrés de moins, elle eût été parfaitement laide.

Sur la vérité, voici, du reste, comment s'exprime un auteur français: "Pour ramener, dit-il, la vérité dans le monde, d'où les hommes l'avaient chassée, il fut délibéré de la détrempier de force-sucré pour lui ôter son amertume, et de la saupoudrer beaucoup d'ambre, pour tempérer l'odeur forte qu'elle rendait; après quoi on la donnerait à boire aux hommes, dans une tasse d'or, et non dans un verre, de peur qu'ils ne la vissent au travers..."

"On commença par les princes, afin qu'à leur exemple tout le monde en voulût boire; mais comme ils ont l'odorat très fin, ils sentirent d'une lieue l'amertume de cette boisson et commencèrent d'avoir mal au cœur et de s'efforcer à vomir, etc."

"La vérité, dit-il ailleurs, est une demoiselle qui a autant de pudeur que de beauté, et c'est pour cela qu'elle va toujours voilée; mais c'est aux princes à la découvrir galamment."

Role du Diable dans le monde.

Il n'y a pas de langue comme la langue française pour mêler le diable à tout et pour le nommer à tout propos. On dirait vraiment qu'il est impossible de se passer de lui. L'usage, qui a créé la plupart des mots et des locutions, s'est plu à le mettre en relief dans notre idiome: nous parlons si souvent du diable et si volontiers, que les étrangers pourraient croire que le malin est notre semblable, qu'il a un état civil et qu'il a pris droit de bourgeoisie parmi nous.

Une question intéressante est celle de savoir si le diable est bon. On dit bien: C'est un bon diable; ce qui semblerait décider la question pour l'affirmative. Ajoutons à cela que la plupart de nos locutions, où le diable figure, témoignent qu'on a la meilleure opinion de sa personne. On caractérise la bassesse, la méchanceté, la trahison, la cupidité, sans faire intervenir le diable. Il est en vérité étranger à ces passions; et comment pourrait-il en être autrement, quand on sait que le diable est un personnage fort gai? M. de Montemart, celui qui vivait du temps de Louis XIV, étant retiré fort tard à son ordinaire, raconte Mme de Caylus, sa femme qui l'attendait lui dit: D'où venez-vous? Passerez-vous votre vie avec des diables? — A quoi M. de Montemart répliqua avec justesse: Je ne sais d'où je viens; mais je sais que mes diables sont de meilleure humeur que votre bon ange.

Le philosophe Epistémon, dans Rabelais, a bien raison de soutenir que tous les diables sont de bons compagnons. Une preuve irrécusable d'ailleurs que le diable est bon enfant, c'est qu'il se laisse faire une foule de choses sans murmurer.

D'abord s'est-il jamais plaint de ce qu'on le tire par la queue depuis les siècles? Il faut convenir aussi que la qualité de bon diable suppose quelquefois plus d'un défaut. Un homme peut être vicieux, petit observateur des lois de la probité, un peu picaro, comme dit Lesage, mais avec ce cortège de mauvaises qualités, si on peut dire de lui qu'il est bon diable, sa considération est aux trois quarts sauvée.

Quoi qu'on en dise, sa laideur n'est pas insupportable. Vu à travers une jeune fille, le diable n'est pas toujours laid, puisqu'on dit:

"La beauté du diable." C'est qu'alors la jeune personne a quelque chose du tentateur dans son air, sa prestance, ses manières. Car, enfin, si le diable n'est pas beau, il n'en a pas moins des yeux à la perte de son âme, vifs, veloutés, malins, et des lèvres!... des lèvres si fraîches que les flammes de l'enfer semblent les avoir peintes!

Malgré les richesses qu'on assure que le diable promettait à ceux qui se donnaient à lui, notre idiome ne le présente pas comme opulent. On dit en effet: "Un pauvre diable." La Fontaine, à l'appui de cette opinion, a écrit:

Un homme n'ayant plus ni crédit, ni ressources,
Et logeant le diable en sa bourse,
C'est-à-dire n'y logeant rien.

Cependant, de celui qui loge le diable dans sa bourse, peut-on dire qu'il n'a rien? Ce locataire remuant, actif, insinuant, ne tarde pas à en sortir pour inspirer une foule de bons tours à celui qui n'a pas de quoi dîner.

La langue française, comme on l'a vu, a toujours rendu plus de justice au diable pour les qualités de l'esprit. Ainsi, quand une chose est difficile à débrouiller, on dit: Le diable n'y entendrait rien; il faut donc qu'on ait une haute idée de sa perspicacité. En effet, le diable, et non Apollon, préside à tous les arts. Comment pourrait-on y réussir, si l'on n'avait le diable au corps? Voltaire, qui le logea pendant plus de quatre-vingts ans, n'a-t-il pas proclamé lui-même cette profonde vérité?

Notre idiome voudrait faire aussi du diable un petit saint, et faire croire qu'il ne manque pas absolument de penchant à la dévotion, tout étrange que cela puisse paraître. On dit: Quand le diable est vieux, il se fait ermite. Il a beau alors rouler sa queue autour de sa ceinture et prendre des airs béats; en le regardant de près, on peut voir dans ses yeux quelques étincelles mal éteintes de son ancienne malice.

Quoi qu'on dise, pour exprimer le peu de valeur d'un objet: Cela ne vaut pas le diable, il sait bien lui-même le peu que nous valons; aussi, lorsque ne sachant plus à quel saint nous vouer, nous nous donnons au diable, il ne veut pas même de nous.

Quant à l'auteur de cet article, il se hâte de le terminer, de peur qu'il ne prenne envie au lecteur de l'envoyer.

CHRONIQUE.

L'INDEPENDANCE

PACIFIQUE.

NOUVEAU

CANADA.

M. Médéric Lanctôt prépare en ce moment une brochure où il s'efforce de traiter, sous tous ses aspects et à fond, la question de l'indépendance du Canada.

Cette brochure paraîtra vers le quinze de ce mois. Elle est entre les mains des imprimeurs et sera publiée en même temps dans les langues française et anglaise.

Les journaux du Canada sont priés de reproduire cette annonce, et de la tenir dans leurs colonnes jusqu'à la publication de la brochure de M. Lanctôt.

GLACIARUM "JACQUES CARTIER"

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, qui aiment à se livrer à l'exercice du patin, le magnifique Rink que viennent d'ouvrir M. Fitzbach et Laberge, vis-à-vis le chantier de M. Baldwin, etc.

Rien ne peut surpasser le bon ordre que préside aux réceptions des patineurs et que les propriétaires, dans leur désir de plaire au public, sauront toujours faire maintenir.

Ne pas oublier qu'il n'y a de Rink, est sur la rue de la Reine.